

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 14 (1956)

Heft: 3

Artikel: Prospérité et pouvoir d'achat

Autor: Motta, Riccardo

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prospérité et pouvoir d'achat¹

par M. RICCARDO MOTTA,

Vice-président de la Direction générale de la Banque nationale suisse

Nous vivons, non seulement au point de vue politique mais aussi au point de vue économique, dans une situation singulière et remplie de contradictions à bien des égards.

Nos échanges économiques avec l'étranger accusent des mouvements sans exemple jusqu'ici. Le marché des marchandises est abondamment approvisionné en biens créés par la nature, le travail des hommes et les machines. Malgré cela, et onze ans après la guerre, le Conseil fédéral estime que la constitution de stocks obligatoires est encore une nécessité de l'heure. L'expansion de notre économie paraît ne connaître aucune limite. Or ce fait ne nous inspire pas une joie sans réserve et c'est pour cette raison qu'on a commencé de bonne heure à constituer des réserves de crise. Même s'il fallait la payer de futures rechutes, cette expansion ne serait pas nécessairement à redouter, tant qu'elle n'affecterait pas les prix et les salaires à l'intérieur. Mais, si elle grignote toujours plus le pouvoir d'achat du franc suisse, elle devient inquiétante et particulièrement grosse de soucis pour la Banque nationale suisse, dont le devoir suprême est précisément de défendre et de maintenir la valeur intérieure et extérieure de notre monnaie. Les esprits superficiels peuvent hausser les épaules, lorsqu'ils constatent que l'augmentation mensuelle de l'indice des prix à la consommation n'est que de quelques fractions de point ; mais eux aussi ils dresseront l'oreille si l'on calcule la somme que ces fractions ont atteinte au bout de dix ans et au-delà.

On parle d'une nouvelle répartition du revenu national. Pour ma part, j'estime que toutes les couches de la population doivent participer à la prospérité ; mais à quoi bon toucher des salaires

¹ Extrait d'une allocution prononcée à l'assemblée annuelle de l'Union suisse de banques régionales, caisses d'épargne et de prêts, à Villars sur Ollon, le 23 juin 1956.

nominaux et encaisser des bénéfices plus élevés si, en fin de compte, leur montant ne permet plus d'acheter autant de marchandises et de biens qu'auparavant, et si les jardiniers, les électriciens, les peintres en bâtiment, les tapissiers, etc., établissent des factures toujours plus fortes. Il semble que beaucoup de gens s'abandonnent à un certain fatalisme en admettant que l'inflation rampante est le prix de la prospérité. Dans notre pays nous sommes probablement parvenus à un point où l'accroissement de la production dû aux nouveaux investissements et aux mesures de rationalisation ne peut plus s'effectuer sur la base d'une valeur stable de la monnaie. Si la pénurie de main-d'œuvre vient s'ajouter à cette situation, on voit se produire, en matière de salaires, des marchandages néfastes dont la pression renforce la montée des prix au détriment de la monnaie. Cet état de choses doit inspirer une inquiétude d'autant plus grande qu'il n'a pas pour cause le renchérissement des matières et des produits semi-fabriqués de provenance étrangère. Il résulte plutôt d'un développement excessif de la conjoncture intérieure, c'est pourquoi il ne devrait pas être trop difficile de rétablir l'équilibre. En disant cela, je ne méconnais pas le moins du monde la nécessité absolue pour nos industries d'exportation de faire tout le nécessaire pour pouvoir affronter, sur le terrain international, une concurrence qui va s'aggravant ; je ne méconnais pas non plus la nécessité d'exécuter certains projets qu'on ne saurait ajourner et je n'entends pas enfermer dans un cadre trop étroit ce phénomène et cette vérité économiques selon lesquels une économie ne peut que difficilement s'épanouir en conservant la stabilité des prix et des salaires.

Tout bien pesé, ce qui importe, c'est de ne pas sacrifier la valeur de l'argent à un bien-être prétendu élevé, car l'affaiblissement de la valeur de l'argent devrait être payé très cher, spécialement par les financièrement faibles, dès l'apparition des premiers symptômes de crise. Il n'est pas besoin de s'agenouiller devant le veau d'or, mais il ne serait pas antichrétien d'avoir un peu plus de respect pour l'argent, surtout pour cet argent qui est le fruit d'un dur travail.

Il faut que tous les cercles responsables fassent preuve de discipline et de sagacité pour voir le lien de causalité qui relie les facteurs d'ordre économique et pour enrayer un mouvement qui causera des dommages à tout le monde. Il faut que toutes les organisations économiques de notre pays engagent des conversations et prêtent

la main à une entente pour ne pas laisser libre cours à ce mouvement.

L'étranger lui aussi connaît les inquiétudes qui nous opprètent ; cela peut être une consolation, mais le fait qu'en Angleterre et tout autour de nos frontières, en Europe septentrionale et ailleurs, les prix et les salaires sont montés plus haut qu'en Suisse, ne doit pas être pour nous un oreiller de paresse. Nous devons tout mettre en œuvre pour conserver l'avantage.

Pour les économistes et les politiciens de l'économie, le plein-emploi l'emporte aujourd'hui sur le maintien de la valeur de l'argent, et aucun homme d'Etat n'oseraient se hasarder à maintenir la valeur de l'argent en édictant des mesures déflationnistes. On a pu s'en rendre pleinement compte tout récemment lorsque les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne occidentale ont augmenté à cet effet leurs taux d'escompte ; on a entendu aussitôt de violentes protestations s'élever aussi bien dans les milieux politiques que dans les cercles industriels. On a considéré ces relèvements, édictés il est vrai après d'autres qui s'étaient succédé coup sur coup, comme une aggravation inutile des mesures déjà appliquées pour combattre une conjoncture surchauffée. Lorsqu'elles se trouvent dans une situation pareille, les autorités responsables du sort de la monnaie ne sont pas à envier. Mais s'il est vrai que les anciens instruments classiques de la politique monétaire ne suffisent plus aujourd'hui, précisément pour les raisons que nous venons de donner, pour diriger l'économie, il n'en est pas moins incontestable qu'une politique monétaire et de crédit déterminée, combinée avec d'autres mesures d'ordre économique, ne saurait demeurer sans influence sur l'évolution de l'économie. Une politique de ce genre presuppose une étroite collaboration et l'existence d'un profond sentiment de confiance réciproque entre les autorités politiques et les autorités monétaires. Plus les moyens légaux dont ces autorités disposent pour diriger l'économie — dans la mesure où cette direction est en leur pouvoir — sont limités, plus la confiance doit être grande.

Cet esprit de collaboration et ce sentiment de confiance existent heureusement en Suisse. Pour contenir les impulsions inflationnistes d'ordre monétaire qui agissent dans notre économie, le Département fédéral des finances s'est naguère décidé, sur les instances de la Banque nationale, à pratiquer la politique dite

politique de stérilisation, autrement dit une politique qui renonce volontairement à amortir les dettes. On reconnaîtra que ce n'est point là une décision qui va de soi, si l'on considère la situation extrêmement favorable à l'heure actuelle des finances fédérales, et les sacrifices financiers qu'elle comporte ne sont pas compris partout, ni même souvent dans les milieux parlementaires. C'est pourquoi il nous faut reconnaître le mérite que s'acquiert le chef du Département fédéral des finances en ne se laissant pas troubler par les critiques adressées à cette politique et en continuant à suivre une ligne ferme. En effet, si le Département des finances avait procédé au remboursement des dettes ces dernières années, tout notre système des taux relativement stables se serait mis en mouvement. Le danger d'investissements inconsidérés se serait aggravé et la passion de la spéculation aurait gagné en étendue. C'est un fait qu'actuellement le marché de l'argent n'est plus aussi liquide et qu'en particulier le marché des capitaux s'est quelque peu tendu dans l'espace d'une année. Mais, considérée dans son ensemble, la situation monétaire de notre marché est encore très aisée, quand bien même la répartition des disponibilités présente de fortes différences d'une région à l'autre. Ce qui a contribué à créer cette nouvelle situation, c'est avant tout la politique plus restrictive et plus sélective des banques en matière de crédit, le solde fortement passif que notre balance commerciale accuse depuis le début de l'année et la vive activité jointe à une exportation partielle de capitaux qui a régné sur le marché des émissions. A cela vient s'ajouter le fait que l'épargnant et les personnes à la recherche de placements ne se contentent plus aujourd'hui de n'importe quel taux de rendement ; ils veulent un rendement avantageux. Mais ce serait commettre une erreur impardonnable que de s'écarter de la politique de crédit restrictive suivie jusqu'ici, précisément au moment où l'on annonce partout de nouvelles revendications de salaires et où l'indice des prix à la consommation accuse un vigoureux mouvement de hausse. Jusqu'ici la Banque nationale a renoncé à relever son taux d'escompte. Les mesures prises avec l'aide des banques visaient moins à enchérir le loyer de l'argent qu'à restreindre le volume des moyens de crédit. Eu égard au fait que le recours au crédit de la banque d'émission continue d'être insignifiant, une hausse du taux d'escompte en vue d'atteindre le but visé eût été problématique ; de plus, l'augmentation inévitable des taux d'intérêt exerceait un

attrait encore plus grand sur les capitaux étrangers. En tout cas une chose certaine, c'est qu'à travers le taux hypothécaire, cette augmentation se répercuterait sur le niveau général du coût de la vie, chose qu'il faut absolument éviter.

La Confédération s'est engagée en son temps à pratiquer une politique de stérilisation, à la condition expresse que de leur côté les banques contribueraient au maintien du pouvoir d'achat en prenant les mesures appropriées. Le « Gentlemen's Agreement » tendant à refouler les avoirs étrangers conclu à cet effet et, en particulier, celui qui prévoit la constitution d'avoirs minima auprès de la Banque nationale, ont évidemment répondu à cette exigence. Les banques qui ont signé déjà en 1951 le « Gentlemen's Agreement » relatif au financement de la construction peuvent se vanter à bon droit d'être celle des organisations économiques qui a réellement fait quelque chose dans ce sens ; c'est pourquoi elles auront un mot important à dire dans les négociations qui vont s'engager entre les responsables du bien-être économique du pays.

Il y a un lien entre la politique financière de l'Etat et la politique de crédit des banques. Il faudra que ce lien soit maintenu tant que le marché de l'argent et des capitaux ne se sera pas réellement resserré. Si ce resserrement se produit, la Banque nationale n'hésitera pas à assouplir les mesures ou à rendre leur entière liberté aux banques.

Pour un gérant ou un directeur de banque qui sont encore jeunes, les crises économiques et bancaires sont des choses enveloppées de brume. C'est à eux qu'il est particulièrement difficile de comprendre les avertissements et de s'accommoder des restrictions. Mais qu'ils veuillent bien considérer que c'est la solidité et la stabilité du franc suisse qui doivent l'emporter sur la volonté de faire des affaires et de réaliser des bénéfices et qu'en fin de compte, c'est de son pouvoir d'achat que dépendent notre enrichissement ou notre appauvrissement.